

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41854

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23967 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« prévisibilité »

insérer les mots :

« ainsi que l'intelligibilité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.